

STRATEGIE INTÉGRÉE POUR RÉDUIRE LA VIOLENCE ARMÉE

Combattre la violence des gangs requiert une stratégie intégrée; une vigoureuse réponse policière et judiciaire, des mesures visant à restreindre l'approvisionnement en armes à feu illicites et des efforts pour s'attaquer aux racines de cette violence.

1 – La prévention primaire est indispensable

- On ne naît pas membre de gang, on le devient. Les conditions de vie de nombreux enfants vivants dans les grands centres urbains sont épouvantables et plusieurs de leurs familles font face à des défis de taille. La prévention de la violence par armes à feu exige des investissements dès maintenant.
- Comme pour le cancer, l'intervention précoce est la plus efficace. Quand nous faisons face à un problème émergent, il est alors plus difficile de le « traiter ». Dès l'école primaire, les enseignants identifient souvent les enfants à risque, mais les structures en place se font rares et ils manquent de ressources pour s'attaquer aux causes du problème.
- Le taux de décrochage des études secondaires a atteint 30 % et est beaucoup plus élevé pour les jeunes hommes de certains quartiers. Les écoles ont besoin de ressources pour maintenir des milieux d'apprentissage sains et stimulants.
- S'attaquer aux causes profondes de la violence nécessite un engagement à long terme auprès des familles et des enfants. Il faut aussi offrir aux jeunes des alternatives intéressantes.
- Investir dans les enfants est une stratégie qui rapporte énormément.
- Nous devons nous assurer que les enfants terminent leurs études secondaires et aient ensuite l'opportunité de choisir entre l'éducation continue, la formation et les possibilités d'emploi.
- Il faut déconstruire la culture de la violence et ces images de la masculinité glorifiant les armes à feu.
- Nous devons nous assurer que tous les citoyens se sentent en sécurité dans leurs communautés. Des recherches suggèrent que l'insécurité est l'un des facteurs stimulant la demande d'armes à feu.
- Le commerce d'armes illicites est étroitement lié au commerce de la drogue et la consommation de substances illicites peut mener à l'adoption de comportements violents.
- La prévention primaire efficace se doit d'être multisectorielle et d'inclure les prestataires de soins de santé, les écoles, les organisations confessionnelles, et les organisations communautaires.
- Il existe un éventail de groupes communautaires et de programmes communautaires, y compris de nombreux programmes visant à garder les jeunes à l'école.

2 – Restreindre l'approvisionnement en armes à feu illicites et réduire les risques

a) Maintenir de solides contrôles sur les armes à feu légales

La Coalition pour le contrôle des armes vise à assurer la mise en œuvre des lois existantes.

- Analyser avec soin les demandes de permis des propriétaires d'armes à feu en vérifiant attentivement leurs antécédents, afin de réduire les chances que des individus à risque se retrouvent avec des armes à feu. Des vérifications continues aident à retirer les armes à feu des mains de ceux constituant une menace pour eux-mêmes ou pour autrui. Malgré cela, les ressources du programme d'inspection à Ottawa ont été coupées. En outre, une amnistie a été déclarée en 2006 et renouvelée depuis pour les propriétaires de carabines et de fusils de chasse n'ayant pas renouvelé leurs permis ou enregistré leurs armes. En 2009,

il est estimé qu'environ 15 millions de dollars en frais de renouvellement des armes à feu ont été acquittés ou annulés par le gouvernement Harper.

- Enregistrer les armes à feu pour accroître la responsabilité des propriétaires et réduire les risques de détournement des armes légales vers les marchés illicites. L'enregistrement soutient également l'application des lois en permettant de prendre des mesures préventives et de mener des poursuites pour détention illégale. En 2009, le registre a été utilisé par les policiers en moyenne 11 085 fois par jour.¹ Le nombre d'affidavits produits par le Programme canadien des armes à feu (PCAF) pour appuyer des procédures judiciaires a constamment augmenté au cours des dernières années. Depuis 2003, plus de 17 900 affidavits fournis par le PCAF ont permis d'appuyer des poursuites intentées à l'égard de crimes liés aux armes à feu. Le PCAF a produit 5 118 affidavits en 2008.² Le projet de loi C-391, visant l'élimination de l'enregistrement obligatoire des carabines et fusils de chasse sera étudié par le Comité permanent de la sécurité publique et nationale en 2010. Selon la GRC, la fin de l'enregistrement permettra d'économiser, tout au plus, 3 millions de dollars par année.
- Contrôler la vente de munitions. Un permis est nécessaire pour acheter légalement des munitions, mais ces lois ne sont pas bien appliquées.
- Appliquer les lois sur l'entreposage sécuritaire. Actuellement, le vol d'armes à feu est une source importante d'approvisionnement en armes à feu illicites.
- Surveiller les collectionneurs et les commerçants d'armes à feu. Les collectionneurs détiennent souvent des centaines d'armes à feu. Le pouvoir d'inspecter ces collections est rarement utilisé par les forces policières qui manquent de ressources.
- Exercer les pouvoirs juridiques existants pour interdire les armes d'assaut semi-automatiques. La liste des armes interdites n'a pas été actualisée depuis 1995. L'arme à feu utilisée au collège Dawson n'aurait pas dû être admise au Canada. Le AR-15 utilisé pour tuer Louise Russo à Toronto devrait également être interdite, de même que les autres armes à feu destinées principalement à des fins militaires, y compris le Mini Ruger 14, utilisée lors de la tuerie de Polytechnique.
- S'assurer que les groupes communautaires et les professionnels comprennent les risques associés aux armes à feu et les mesures d'intervention appropriées. Il existe trop de cas où l'utilisation efficace des lois existantes aurait pu empêcher des tragédies.
- Plusieurs groupes et individus, dont le maire de Toronto, le premier ministre de l'Ontario, des groupes de victimes et des organismes de sécurité publique, souhaitent des restrictions supplémentaires telles que l'interdiction des armes de poing. Le Québec a passé la Loi Anastasia qui renforce les contrôles sur les armes semi-automatiques.

b) Endiguer le flux d'armes illégales

Renforcer le contrôle aux frontières: depuis le 11 septembre 2001, on a beaucoup insisté sur le fait de rassurer les Américains que les Canadiens ne constituent pas une menace pour leur sécurité. Nous devrions être tout aussi préoccupés par les menaces à la sécurité du Canada que posent les armes des États-Unis. Renforcer, et non relâcher, les contrôles aux frontières sont nécessaires. L'Association canadienne des policiers et la *Canadian Association of Police Boards* ont toutes deux demandé au gouvernement de prendre en considération les impacts sur la sécurité des Canadiens d'initiatives visant à assouplir les contrôles aux frontières. En outre, les discussions sur l'assouplissement des contrôles frontaliers pour faciliter les échanges commerciaux n'ont pas reconnu que lorsque la circulation des biens légaux est facilitée, la circulation des biens illégaux l'est tout autant. Il est à noter que 10 % des armes à feu retrouvées à la frontière sont transportées par les camionneurs. Facilement dissimulables,

les armes de poing peuvent être achetées à 50-100 \$ aux États-Unis et revendues ici à plus de 200-400\$. La plupart des armes sont retracées à des états comme l'Ohio ou la Floride, où les contrôles sur les armes sont souples. Des rapports ont démontré que les Américains qui font entrer ces armes au Canada sont simplement détenus jusqu'à ce qu'ils paient une amende de 500 \$. Souvent, lorsque des armes à feu entrent illégalement au pays, les accusations sont portées en vertu de la Loi sur les douanes plutôt que du Code criminel. Clairement, la contrebande d'armes à feu doit être traitée plus sérieusement.

Encourager tous les pays, y compris les États-Unis, à réglementer les armes à feu: les fonctionnaires et les hommes politiques américains n'hésitent pas à dicter au Canada quelles modifications légales devraient être apportées. Pourtant, ils ne sont pas prêts à assumer leur responsabilité dans le trafic d'armes illicites provenant des États-Unis vers le Canada. L'Organisation des États américains (OEA), la Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicite d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et autres matériels connexes (1997) et la Convention des Nations Unies sur la criminalité transnationale organisée et protocoles s'y rapportant avec son Protocole contre la fabrication et le trafic illicite d'armes à feu, établissent des normes internationales régissant l'importation, l'exportation et l'expédition avec escale de transformation des armes à feu. En 2001, la Conférence des Nations Unies (ONU) sur le commerce illicite des armes légères et de petit calibre a adopté un programme d'action pour améliorer la situation actuelle. À ce sujet, au cours des dernières années, le lobby des armes et le gouvernement américain ont bloqué de nombreux efforts internationaux.

3 – Mesures policières et judiciaires efficaces

a) Prioriser le modèle de police communautaire

L'information est au cœur de l'activité policière. Elle s'avère essentielle au travail des policiers pour réduire les risques, identifier les détenteurs illégaux et leur porter des accusations de possession illégale d'arme et, enfin, pour intenter des poursuites judiciaires efficaces. Créer des liens entre les policiers et la communauté est essentielle pour améliorer le sentiment de sécurité et de coopération. Il n'y a pas de solution modèle, toutes les stratégies doivent être développées et mises en oeuvre en relation avec le contexte local. Les fusillades de Toronto représentent des situations particulièrement complexes en raison du manque de confiance de la population envers les forces policières dans certaines communautés. Une meilleure coopération aiderait les policiers dans leurs enquêtes et se solderait en un plus grand nombre d'arrestations. Par exemple, un résident de Toronto a prêté son vélo à un policier afin qu'il arrête deux suspects. Les hommes ont été arrêtés et on a trouvé une arme de poing semi-automatique de 9 mm dans leur voiture. Les policiers s'attendent à recevoir ce genre d'aide de la communauté afin de maîtriser la violence des armes à feu.³

b) Interventions policières ciblées

De nombreux exemples prouvent que les interventions policières ciblées sont concluantes dans les quartiers fortement criminalisés. L'identification de zones problématiques et la hausse du nombre de patrouilles policières ont créé un meilleur sentiment de sécurité et favorisé la suppression du crime dans ces quartiers.⁴

c) Outils de prévention, d'enquête et de poursuite

L'accès en temps réel à des renseignements sur les détenteurs d'armes à feu s'avère essentiel au travail des policiers pour réduire les risques, identifier les détenteurs d'armes illégales et porter des accusations et, enfin, pour intenter des poursuites judiciaires efficaces. Lorsque l'ancien système était en place, seulement le tiers des détenteurs d'arme possédait un certificat et seules les armes de poing étaient enregistrées. L'accès au système se faisait

par téléphone, uniquement pendant les heures de bureau. Aujourd'hui, l'accès se fait par Internet et ce système est intégré au Centre d'information de la police canadienne (CIPC). Plus de 90 % des détenteurs d'armes ont un permis en règle et il est estimé que 85 % des armes légales sont enregistrées. Selon la GRC, en 2008, il y avait 254 036 ordonnances d'interdiction de possession d'armes à feu émises par la cour et en force.⁵

d) Consolidation des efforts concertés d'application de la Loi

Les efforts de consolidation ciblés et les projets coordonnés tels que ceux de l'Équipe nationale de soutien à l'application de la Loi sur les armes (ENSALA) de la GRC sont essentiels pour retracer et poursuivre les trafiquants d'armes. Ils nécessitent l'intervention de représentants d'organismes fédéraux, provinciaux et municipaux et la collaboration des partenaires américains, notamment les douanes américaines et le Bureau américain de l'alcool, du tabac et des armes à feu (ATF). En Ontario, l'unité provinciale d'armes assume une fonction similaire. Les activités de renseignement ciblées menant à l'identification des zones problématiques, des routes utilisées par les contrebandiers, aux suivis d'enquêtes et aux poursuites judiciaires, sont indispensables pour arrêter le trafic d'armes. ENSALA accentue aussi l'importance de former TOUS les agents de police sur les risques associés aux armes à feu; l'importance de vérifier la présence des armes à feu (incluant la vérification du registre); les moyens pour enlever les armes de situations à risque; et l'importance de recueillir des données exactes comme de demander de façon courante « Où vous êtes-vous procuré cette arme? »

e) Formation des procureurs et sensibilisation des juges

Il importe que les procureurs soient au courant de toute la diversité des infractions possibles et de la pertinence des peines imposées. Dans les cas d'entreposage non sécuritaire et non conforme, il est bien rare des accusations soient portées. L'application adéquate des ordonnances d'interdiction et leur exécution immédiate dans les cas de possession légale d'armes sont particulièrement importantes, surtout en présence de problèmes de violence conjugale.

f) Réformes judiciaires

L'imposition de peines adéquates – ordonnances d'interdiction, imposition de peines obligatoires aux effets dissuasifs et autres – peut avoir des répercussions importantes. En général, la certitude d'être puni a un effet dissuasif plus fort que la gravité de la peine. La loi canadienne de 1995 inclut des peines obligatoires de quatre ans pour divers crimes commis avec une arme à feu. Nous devons examiner les pratiques actuelles de détermination des peines avant d'amender les lois et les sentences, y compris les effets de la négociation des sentences. Parallèlement, il faut étudier les effets des sentences prolongées et des tribunaux spéciaux. Par exemple, le projet Exile de Richmond, en Virginie, qui faisait intervenir des tribunaux fédéraux spéciaux traitant des affaires de crimes par armes à feu, n'a pas produit les résultats escomptés.

g) Désarmer, démobiliser et réintégrer les membres des gangs

Cela pose un énorme défi, mais nous devons continuer à trouver les moyens de réinsérer les membres des gangs dans la communauté.

¹ "Faits et chiffres (octobre-décembre 2009), Programme canadien des armes à feu". Disponible à: <http://www.rcmp-grc.gc.ca/cfp-pcaf/facts-faits/index-eng.htm> Visité le 21 janvier 2010.

² Faits et chiffres (octobre-décembre 2009), Programme canadien des armes à feu”. Disponible à : <http://www.rcmp-grc.gc.ca/cfp-pcaf/facts-faits/index-eng.htm> Visité le 21 janvier 2010 ; GRC, “Commissaire aux armes à feu - Rapport de 2008,” 2009. Tableau 3 disponible à : <http://www.rcmp-grc.gc.ca/cfp-pcaf/rep-rap/2008-comm-rpt/2008-fra.pdf>

³ “Just call them Loan Rangers”, Metro News Toronto, August 25, 2005

⁴ Par exemple, le Service de police de Toronto avait déjà affecté plus d'agents à certains quartiers plus difficiles de la ville. En août 2005, le chef de la police de Toronto, Bill Blair, a transféré 100 agents qui occupaient des postes de bureau à des équipes de patrouille dans la rue. Il a également accueilli 95 nouveaux agents de l'académie de police de Toronto. Choi, Paul, “More police needed, union president says”, The Globe and Mail, 15 septembre 2005, page A12.

⁵ “Faits et chiffres (octobre-décembre 2009), Programme canadien des armes à feu”. Disponible à : <http://www.rcmp-grc.gc.ca/cfp-pcaf/facts-faits/index-eng.htm> Visité le 21 janvier 2010 ; GRC, “Commissaire aux armes à feu - Rapport de 2008,” 2009. Tableau 3.